Image not found or type unknown

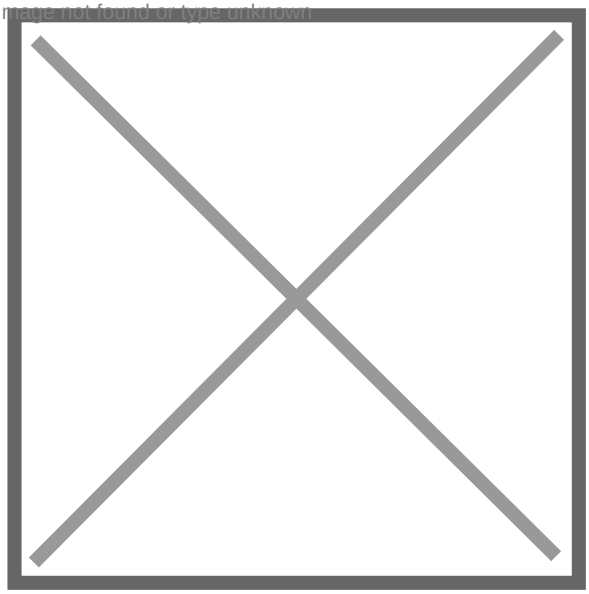

Plainte du maire de ma commune contre moi

Par **thraxus_old**, le **17/06/2007** à **09:31**

Bonjour, J'ai besoin de votre aide. Voici les faits :
Suite à des divergences avec M le maire de ma commune, nous avons eu une altercation en plein centre ville avec quatre témoins. M. le Maire a porté plainte contre moi.

Ce qui a entraîné cette altercation :
- ma femme est la présidente du comité d'animation des fêtes de la commune et il y a eu beaucoup de tension depuis l'été dernier entre le comité et le maire.

- Nous avons été très amis avec la famille de sa fille. Mais cette dernière soudainement, sans raisons est devenue agressive à notre égard. (nous nous étions occupés souvent de leurs enfants, avons fait pas mal de fêtes ensemble l'année dernière et sommes partis en vacances ensemble dans ma famille), et il y a à peu près 3 mois quand j'ai demandé des explications à cette famille , elle a dit qu'ils enviaient notre situation. Ça a mis un terme à notre amitié.

- Nous voulions dissoudre ce comité depuis novembre car trop de tension et personne ne voulait le reprendre. le maire nous a dit de le laisser en sommeil le temps qu'il trouve qqun. Ce que nous avons fait mais depuis que l'on s'est fâché avec sa fille il nous somme de lui rendre ce comité verbalement et par courrier officiel de la mairie disant que c'est son comité, il nous parle de l'argent du comité, nous menace de faire un audit. Or il n'est pas membre et dans les statuts la mairie n'a aucun droit de regard ni de contrôle sur ce comité. La sous préfecture nous a conseillé de le dissoudre. Ce que nous allons faire sous peu.

- Vu l'ambiance de ce village nous avons décidé de déménager (la maison est en vente) et nos enfants sont inscrits dans une école privée pour la rentrée prochaine. Ces gens nous veulent du mal et je veux protéger mes enfants pour l'avenir.

- Ma femme a demandé oralement une dérogation pour que nos enfants aillent dans une

autre école (ça nous aurait évité de payer) mais encore une fois le maire a répondu agressivement puis lui a parlé du comité alors que ce n'était pas le sujet.

Ce qui s'est passé :

un matin au centre bourg j'ai essayé de parler à sa fille au sujet de ces dérogations et ce en souvenir de notre amitié passée (ce que je reconnais être une erreur car elle n'a rien à voir là-dedans) mais c'était aussi pour savoir ce qu'elle pensait de nous aujourd'hui. Elle a tout de suite été agressive et dit " tu veux me frapper vas-y " et je lui ai répondu que je ne la frapperais pas puis elle a crié à la menace (ce qui est un odieux mensonge).

Par **Jurigaby**, le **17/06/2007** à **15:35**

Bonjour.

Et?C'est tout?

Par **thraxus_old**, le **17/06/2007** à **16:44**

bonjour,

le texte a été coupé et je ne l'avais pas vu, je reprends :

Ce qui s'est passé :

un matin au centre bourg j'ai essayé de parler à sa fille au sujet de ces dérogations et ce en souvenir de notre amitié passée (ce que je reconnais être une erreur car elle n'a rien à voir là-dedans) mais c'était aussi pour savoir ce qu'elle pensait de nous aujourd'hui. Elle a tout de suite été agressive et dit " tu veux me frapper vas-y " et je lui ai répondu que je ne la frapperais pas puis elle a crié à la menace (ce qui est un odieux mensonge).
Je suis retourné dans le bourg chez des amis puis peu de temps après M. le maire y est venu me chercher et m'a provoqué en s'avançant vers moi faisant mine de donner des petits coups de têtes et des coups d'épaules , puis il a hurlé " frappes moi frappes moi, j'irais porter plainte " étant donné qu'il était prêt de moi j'ai du mettre ma main sur son épaule pour l'arrêter. à ce moment là il a dit " je vais porter plainte ", les autres témoins présent ont ensuite essayé de calmer la situation. M. le maire est parti puis sa compagne est arrivé en voiture et ça a recommencé à crier , elle est sortie de sa voiture et m'a insultée en me traitant de " petit con ", puis une petite conversation qui s'est terminée par " vous faîtes bien de déménager "

Je n'ai insulté personne et je n'ai frappé personne juste touché et ce sans violence le maire.

J'ai été convoqué le jour suivant à la gendarmerie par téléphone mais je ne me souviens plus du motif de la plainte ; plainte porté par M. le Maire. Je ne sais pas si c'est moi qui ait un trou de mémoire ou si les gendarmes ne me l'ont pas précisé.
Les gendarmes n'ont entendu que moi et un seul témoin. Les 3 autres témoins sont mes amis

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

et ils disent qu'ils ne sont pas neutres donc ils ne veulent pas les entendre. Le témoin entendu quand à lui a trouvé du travail grâce au conseil général et sa femme est la secrétaire de la mairie

Mes questions :

- peuvent-ils choisir les témoins qu'ils doivent entendre ? ne sont-ils pas obligés de tous les écouter ?
- dois-je porter plainte à mon tour pour insulte et agression ? ou sinon pour quel motif ? (les gendarmes me l'ont déconseillé)
- ma femme peut-elle aussi porter plainte pour harcèlement à cause de l'insistance du Maire à récupérer ce comité ?(on a un courrier officiel de la mairie un peu directif)
- est-ce que l'on a un papier ou une preuve quand on a une plainte contre soi? Et quand on est convoqué à la gendarmerie pour une plainte contre soi ne reçoit-on pas un courrier ?
- quelles peuvent être les conséquences ? (je n'ai aucun casier judiciaire, aucun antécédent, nous sommes une famille de ce qu'il y a de plus tranquille, moi je pense qu'ils m'ont poussé à bout pour que je fasse l'erreur de les frapper, ce que je n'ai jamais eu envie de faire)
- est- ce possible qu'il n'y ait pas de réelle plainte ?
- Que se passe-t-il une fois toutes les dépositions entendues ? peuvent-ils me convoquer à nouveau pour recommencer ma déposition vu que les témoignages sont contradictoires ? aurais-je besoin d'un avocat pour cette histoire ? y aura-t-il une confrontation ? se peut-il que les deux parties s'entendent et se calment ? devant un tribunal?
- J’ai téléphoné à la gendarmerie pour leur demander le motif de la plainte et ils ne me répondent pas clairement (me disant juste qu’il y a une plainte)! ceux qui ont pris ma déposition ne me rappellent pas !

Merci de votre attention.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés